

Alberto Prina  
Parc éolien Canton MacNider S.E.C.  
1155, boul. René-Lévesque Ouest, 41<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3B 3V2

**Objet : Analyse environnementale – Mise à jour des impacts du projet dans le cadre du projet du parc éolien Canton MacNider sur le territoire de la municipalité régionale de comté de La Matapédia (Dossier 3211-12-259)**

Bonjour,

Lors des séances de l'audience publique tenues par le BAPE les 23 et 24 avril derniers, de nouvelles informations ont été présentées par l'initiateur. À la lumière de ces nouvelles informations, nous comprenons que les impacts du projet présentés dans les documents déposés lors de la période de la recevabilité ne sont plus à jour.

Afin de permettre la suite de l'analyse environnementale du projet, réalisée en collaboration avec les unités administratives concernées du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), ainsi que certains autres ministères, l'initiateur doit présenter la mise à jour des impacts du projet. L'initiateur doit également présenter tout engagement pris ou toute nouvelle information présentée, dans le cadre de l'audience publique, qui pourrait modifier le projet ou l'analyse de son acceptabilité. Ainsi, les renseignements attendus concernent, sans s'y limiter, les éléments suivants :

- dimensions et caractéristiques du modèle d'éolienne sélectionné;
- nombre d'emplacements possibles / nombre d'éoliennes requis;
- carte représentant les emplacements possibles retenus;
- justification de chaque emplacement retiré;
- justification des nouveaux emplacements avec la démonstration de l'approche éviter-minimiser-compenser;
- une mise à jour de l'étude sonore présentant les choix finaux de la configuration (incluant les positions et le modèle des éoliennes, les modes silencieux utilisés et le choix du transformateur);
- un plan de gestion des matières résiduelles préliminaire favorisant la valorisation des matières;
- une liste exhaustive des matières résiduelles en lien avec la restauration des aires de travail. Cette liste doit comporter les matières générées, l'avenue de traitement envisagée respectant la hiérarchie des 3RV ainsi qu'une liste des

...2

récupérateurs et/ou conditionneurs et/ou recycleurs régionaux pour chacune des matières identifiées;

- un plan de circulation et de remise en état des routes en collaboration avec les municipalités concernées afin de réduire les impacts potentiels du projet;
- le parcours complet des transports hors normes ainsi que les caractéristiques définitives;
- toutes autres informations ayant été modifiées depuis les réponses à la deuxième série de questions et commentaires de septembre 2024.

L'analyse de l'acceptabilité environnementale du projet éolien Canton MacNider sur le territoire de la municipalité régionale de comté de La Matapédia pourra débuter dès que les éléments demandés auront été déposés.

J'en profite pour souligner que tout changement significatif apporté au projet implique une réévaluation des impacts pour l'ensemble des composantes valorisées de l'environnement susceptibles d'être touchées par cette modification. Le dépôt des informations une fois complètes favorise ainsi le bon déroulement de la procédure.

Je vous prie de recevoir mes meilleures salutations.

La directrice,



Maria Fernandes